

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00333

Numéro SIREN : 801 094 053

Nom ou dénomination : A84 OYONNAX

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2024 sous le numéro de dépôt 65

A84 OYONNAX

Société par actions simplifiée

Au capital de 80.000 €

445, avenue Jean Coutty

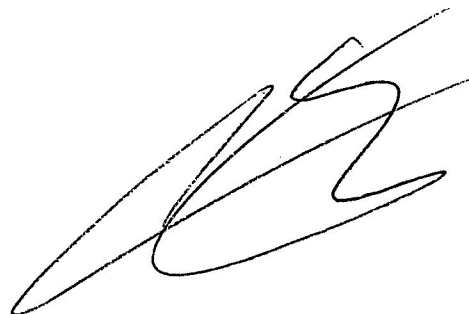
Zone Commerciale Point B

ARBENT (Ain)

801 094 053 RCS BOURG EN BRESSE

COMPTES ANNUELS AU 30 AVRIL 2023

CERTIFIES CONFORMES
LA PRESIDENCE

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'LA PRESIDENCE'.

Désignation de l'entreprise : SASU A84 OYONNAX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 445 AVENUE JEAN COUTTY		01100 ARBENT	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 80109405300015		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 30042023	
		N-1 30042022	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB 14 510	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF 35 569	
Fonds commercial (I)		AH 100 000	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR 42 422	
Autres immobilisations corporelles		AT 214 679	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU 10	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD 107	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH 27 150	
TOTAL (II)		BJ 434 446	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT 172 505	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 53 975	
Autres créances (3)		BZ 57 722	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF 47 343	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 8 952	
TOTAL (III)		CJ 340 497	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 774 943	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SASU A84 OYONNAX

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : SASU A84 OYONNAX				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 80.....000.....)			DA	80 000	80 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC				
	Réserve légale (3)			DD	8 000	5 201		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	18 849			
	Report à nouveau			DH		(10 434)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 228	32 082		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	109 077	106 849		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
		Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	152 465	207 452		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	12 658	18 339		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	7 869	8 101		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	177 941	175 906		
	Dettes fiscales et sociales			DY	68 752	74 051		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	9 355	8 239		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	3 115	3 000		
	TOTAL (IV)			EC	432 154	495 089		
	Ecarts de conversion passif * (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	541 231	601 938		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	324 962	402 584	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	14 510		
TOTAL	14 510		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	135 569		
TOTAL	135 569		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	42 697		3 219
Installations générales agencements aménagements divers	123 548		24 670
Matériel de transport	42 705		17 088
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 115		
TOTAL	226 065		44 977
Autres participations	10		
Autres titres immobilisés	106		1
Prêts, autres immobilisations financières	27 150		
TOTAL	27 266		1
TOTAL GENERAL	403 410		44 978

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			14 510	14 510
TOTAL			14 510	14 510
Autres immobilisations incorporelles			135 569	135 569
TOTAL			135 569	135 569
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 493	42 422	42 422
Installations générales agencements aménagements divers			148 219	148 219
Matériel de transport		8 419	51 375	51 375
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 030	15 085	15 085
TOTAL		13 942	257 101	257 101
Autres participations			10	10
Autres titres immobilisés			107	107
Prêts, autres immobilisations financières			27 150	27 150
TOTAL			27 267	27 267
TOTAL GENERAL		13 942	434 446	434 446

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	14 510			14 510
TOTAL	14 510			14 510
Autres immobilisations incorporelles	35 569			35 569
TOTAL	35 569			35 569
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	30 851	3 964	3 493	31 321
Installations générales agencements aménagements divers	98 552	7 512		106 063
Matériel de transport	15 888	9 163	3 704	21 347
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 626	3 085	1 819	12 892
TOTAL	156 917	23 724	9 017	171 624
TOTAL GENERAL	206 996	23 724	9 017	221 703

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	3 964				
Instal. générales agenc. aménag. divers	7 512				
Matériel de transport	9 163				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 085				
TOTAL	23 724				
TOTAL GENERAL	23 724				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	12 144		135		12 009
TOTAL	12 144		135		12 009
TOTAL GENERAL	12 144		135		12 009
Dont dotations et reprises d'exploitation			135		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	27 150		27 150
Autres créances clients	53 975	53 975	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 554	8 554	
Débiteurs divers	49 167	49 167	
Charges constatées d'avance	8 952	8 952	
TOTAL	147 798	120 648	27 150

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	376	376		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	152 089	44 897	107 192	
Emprunts et dettes financières divers	4 500	4 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	177 941	177 941		
Personnel et comptes rattachés	26 103	26 103		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 561	23 561		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 428	13 428		
Autres impôts taxes et assimilés	5 660	5 660		
Groupe et associés	8 158	8 158		
Autres dettes	9 355	9 355		
Produits constatés d'avance	3 115	3 115		
TOTAL	424 286	317 094	107 192	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	55 363			
Montant emprunts et dettes contractés aup. ass. pers. phys.	8 158			

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	8 000			8 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	14 510	
Total général	14 510	

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	100 000			100 000	
Total	100 000			100 000	

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	365
Autres créances	14 300
Total	14 665

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 912
Dettes fiscales et sociales	38 280
Total	48 192

ANNEXE

Exercice du 01/05/2022 au 30/04/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 952
Total	8 952
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 115
Total	3 115

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

A84 OYONNAX

Société par actions simplifiée

Au capital de 80.000 €

445, avenue Jean Coutty

Zone Commerciale Point B

ARBENT (Ain)

801 094 053 RCS BOURG EN BRESSE

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT DE

L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2023

SOUMISE A L'ASSOCIE UNIQUE PAR LA PRESIDENCE

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, sur la proposition de la présidence, décide d'affecter
le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à 2.228,15 €
en totalité au poste « *autres réserves* »

Il est rappelé, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. relatif à l'obligation d'indiquer la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions, qu'il n'a rien été attribué aux actions au titre des trois exercices précédents.

CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 27 OCTOBRE 2023.

LA PRESIDENCE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.